

Bulletin d'inscription

Saison 2025-2026



Maison de la Paix – 12 rue Guillaume Macé – Montfaucon-Montigné – 49230 SEVREMOINE

Contact : Direction 06.20.46.07.29 – Renseignements : ecoledemusique.sevremoine@gmail.com – Site : <http://ecoledemusique.sevremoine.free.fr/>

V2

A NOUS TRANSMETTRE :

PAR MAIL	A partir du lundi 2 juin 2025 - pour les réinscriptions Dés le lundi 16 juin 2025 - pour les nouveaux inscrits	Envoyez votre bulletin à cette adresse mail dédiée : inscriptions.ecm.sevremoine@gmail.com
EN PRESENTIEL	Le samedi 21 juin 2025 de 10h30 à 12h00 (ancien ou nouvel élève)	Maison des Arts – ST MACAIRE 21 rue du Tamarin

L'INSCRIPTION N'EST EFFECTIVE QU'APRES RECEPTION :

- du bulletin d'inscription signé pour l'engagement annuel • du règlement : par chèque, par prélèvement ou un autre moyen •
Merci de mettre ces documents sous enveloppe ou bien de les agraffer ensemble.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

NOM : **PRENOM :**

Date de naissance : Sexe : Féminin Masculin Ne se prononce pas

Adresse : Complément :

Code Postal : Commune :

Tél. 1 : Tél. 2 :

Email OBLIGATOIRE :

DROIT A L'IMAGE : Nous acceptons / refusons que l'Ecole de Musique de Sèvremoine utilise des photos ou vidéos de groupe où figure l'élève inscrit. Sans réponse de votre part, nous considérons que vous acceptez la diffusion. En cas de refus, merci de remplir le document « Refus droit à l'image » et y joindre une photo récente.

CHOIX DE LA FORMULE

Pour les petits :

- Jardin Musical** : pour les 0-3 ans (jusqu'en PS), initiation à la musique et au son (1 cours de 1 heure par mois) le samedi matin à 10h30 à la Maison des Arts de St-Macaire / **Tarif annuel : 50 €**
- Eveil Musical** : pour les 4-6 ans (MS-CP), jeux rythmiques et vocaux, écoute musicale et découverte d'instruments le mercredi matin à 10h30-Eveil 1 ou 11h00-Eveil 2 à la Maison des Arts de St-Macaire et le mercredi après-midi à 15h00-Eveil 1 ou 15h30-Eveil 2 à la Maison de la Paix de Montfaucon (possibilité Torfou selon effectif) / **Tarif annuel : 120 €**
- Parcours Instrumental** : pour les 6-8 ans, alternance chorale et instrument sur 5 périodes (2 périodes de chant chorale et 3 périodes de découverte instrumentale, 1 instrument par période). **Tarif annuel : 180 €**

Veuillez choisir les 3 instruments à découvrir – Afin de satisfaire le plus grand nombre, il ne peut être choisi qu'un seul instrument dans la liste ① (instruments les plus demandés) mais il est possible de choisir 3 instruments dans la liste ②

- Piano** : le mercredi à 9h30 à la Maison des Arts de St-Macaire
- ① **Guitare / Guitare basse** : le mardi ou mercredi, à la Maison des Arts de St-Macaire
- Percussions** : le mercredi à 13h30 à la Maison des Arts de St-Macaire
 - Accordéon : le vendredi soir à confirmer, à la Maison des Arts de St-Macaire
 - Clarinette / Saxophone : le mercredi à 9h00 à la Maison des Arts de St-Macaire
 - Flûte traversière : le mercredi en deuxième partie d'après-midi, à la Maison des Arts de St-Macaire
 - Trombone / Trompette : le mardi en fin d'après-midi, à la Maison des Arts de St-Macaire
 - Violon : le jeudi à 17h30 à la Maison des Arts de St-Macaire
- ②

Le Coursus Général :

S'adresse aux élèves à partir de 7 ans (CE1). **Veillez indiquer l'instrument choisi**

Pour l'apprentissage d'un instrument, il faut s'inscrire en CURSUS COMPLET, c'est-à-dire :

Formation Instrumentale (FI) = la pratique de l'instrument / cours individuels de 20 à 45 minutes selon le niveau

+ Formation Musicale (FM) = anciennement appelé « solfège » / cours collectifs de 1h à 1h15 selon le niveau / obligatoire jusqu'à la 5ème année de pratique minimum et sous réserve de l'obtention du diplôme de fin de cycle

+ Pratiques Collectives (PC) = il s'agit de jouer en groupe avec d'autres élèves / à partir de la 3ème année de FI



Depuis l'année dernière, notre école de musique a fait le choix de rendre les pratiques collectives (= les ateliers) obligatoires à partir de la troisième année d'instrument. Cette décision intervient dans un contexte de réflexion sur l'importance de jouer de la musique à plusieurs. Nous croyons que c'est la pratique collective qui a permis à tous les grands élèves de conserver une motivation tout au long de leur parcours. **Merci de cocher votre choix dans la « Liste des Pratiques Collectives ».**

❶ Les horaires des cours de FI sont déterminés directement avec le professeur d'instrument, le soir de l'Assemblée Générale.

Les horaires des cours de FM sont indiqués dans le tableau ci-dessous :

Probatoire	Probatoire	Débutant 1	Débutant 1	Débutant 2	Préparatoire 1	Préparatoire 2	Préparatoire 2
Mercredi	Judi	Mercredi	Judi	Mercredi	Mercredi	Mercredi	Mercredi
14h45 / 15h45	17h15 / 18h15	11h30 / 12h30	18h15 / 19h15	16h00 / 17h00	13h30 / 14h45	17h00 / 18h15	18h15 / 19h30
ST MACAIRE	MONTFAUCON	ST MACAIRE	MONTFAUCON	ST MACAIRE	ST MACAIRE	ST MACAIRE	ST MACAIRE

Cursus complet : FI + FM + PC à choisir dans la liste ci-dessous (3ème année d'instrument) / **520 € enfant – 700 € adulte**

Cursus instrument : FI seule (sous réserve de validation du 1^{er} cycle de FM) ou Chant Soliste + PC / **480 € enfant – 650 € adulte**

Pratique Collective seule : merci de cocher parmi la liste ci-dessous / **Tarif annuel : 160 € pour 1 heure**

Liste des Pratiques Collectives Maison des Arts ST-MACAIRE

- Musiques actuelles** : l'atelier propose de jouer des arrangements de musiques actuelles, tous les instruments sont les bienvenus. Deux groupes : le mercredi soir à 18h00 et le mardi soir à 18h30 (à confirmer) / 1 heure par semaine.
- Batucada** : ensemble de percussions qui travaille un programme dynamique et participe à certains événements comme le Carnaval de Cholet ou la Fête des Fleurs. Tous les mercredis à 14h15 / 45 minutes par semaine.
- Orchestre d'harmonie** : cette classe se destine aux instruments à vent et percussions, et possibilité d'accueillir un piano. Tous les mardis soirs à 19h30 / 1 heure par semaine.
- Musique de chambre** : petite formation de 2 à 4 instruments, travail par période, organisé par le professeur (attention, les élèves ne joueront pas en atelier toute l'année). Le mercredi à 18h30 / Equivalent 30 minutes par semaine.
- Ensemble de violons** : regroupement de l'ensemble des élèves de la classe de violon. Le jeudi soir à 19h30 pour les 1ères années (30 minutes par semaine) et 20h00 pour les autres niveaux (1 heure par semaine).
- Ensemble de guitares** : regroupement d'élèves de la classe de guitare mais qui accueille aussi des élèves d'autres classes. Organisation en septembre entre le professeur et les élèves.
- Chorale** : selon l'âge, les inscrits sont répartis entre chorale adolescents ou enfants. Le samedi ou mercredi / 45 minutes par semaine.
- Programme accompagnement** : accompagnement de groupes déjà existants ou voulant se créer (répétitions, concert...). Le but est d'encourager les élèves à s'engager dans une pratique entre amis

Inscription en FM seule / 150 € enfant – 160 € adulte **Inscription en chorale seule / 80 € enfant – 100 € adulte**

REDUCTION FAMILLE = réduction accordée pour une 3ème inscription en CURSUS COMPLET ou CURSUS INSTRUMENT / - 150 €

REGLEMENT ET ENGAGEMENT

En signant, nous nous engageons pour l'année complète 2025-2026

et acceptons le règlement intérieur (disponible sur le site internet de l'école).

Nous réglons la somme de € répartie comme suit :

par chèque en 1 fois encaissé le 15 septembre €

(à l'ordre de "Ecole de Musique de Sèvremoine")

par prélèvement mensuel en 10 fois € / mois

(le 15 en septembre puis le 5 de octobre à juin)

nouvelles coordonnées bancaires => merci de compléter le "Mandat de Prélèvement SEPA" et joindre un RIB RIB identique année précédente

autre moyen de paiement et/ou en complément :

ANCV € espèces € autre €

JE SOUHAITE RECEVOIR UNE ATTESTATION

(inscription et paiement)

Date :

et signature :

Dates importantes :

✘ Dernière session d'inscription
mercredi 27 août 2025, de 17h30
à 18h30 à la Maison des Arts de
St-Macaire

✘ Assemblée Générale
jeudi 4 septembre 2025 à 20h00
à la Salle des Fêtes de Tillières

✘ Reprise des cours à partir du
lundi 8 septembre 2025